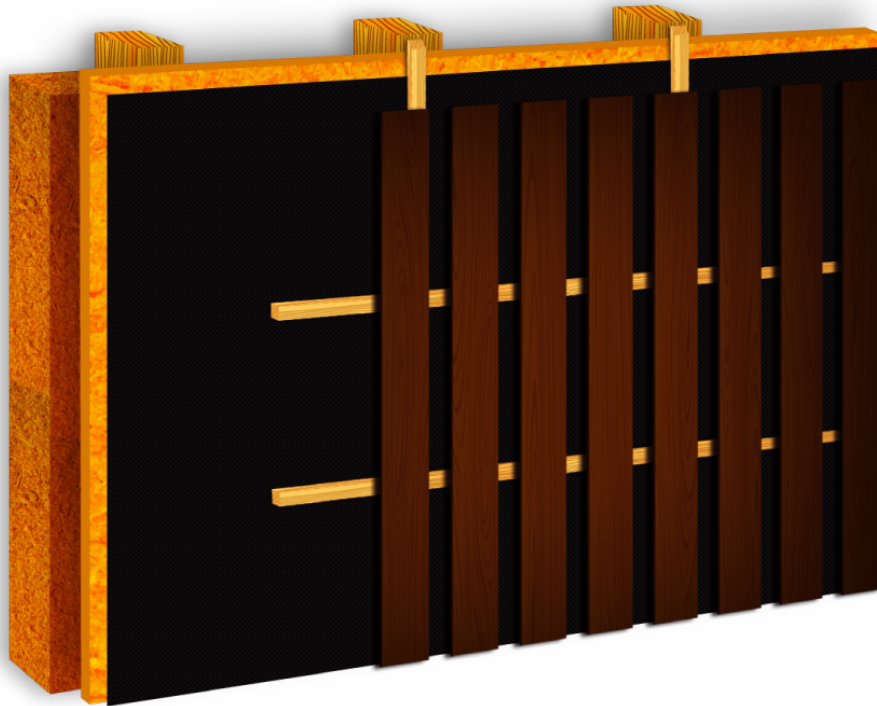


## ETANCHÉITÉ À LA PLUIE ET AU VENT DES FACADES AJOURÉES :

### Domaine d'emploi :

- Mur ossature bois
- Mur maçonné non enduit
- Mur ossature métallique
- Derrière bardage ouvert dans la limite de 50mm / 40% d'ajouration
- Parois exigeant un comportement au feu « M1 » (classe B-S1, D0)



L'étanchéité au vent sera assurée par la pose d'une membrane pare-pluie HPV (hautement perméable à la vapeur d'eau) classé au feu Euroclasse B de type AEROPLUS UVB5 ou similaire au moins conforme à la norme EN-13859-2, complexe bicouche composé de non tissées « spunbond » polyester + film polyacrylique, répondant aux caractéristiques techniques suivantes :

2 couches non tissées « spunbond » polyester + film polyacrylique.

Masse surfacique : 195 g/m<sup>2</sup> (+/-10%)

Résistance à la traction (longitudinale/transversale) : 340N/50mm – 240N/50mm



Résistance à la déchirure au clou (longitudinale/Transversale) = 210N – 300N

Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928 Méthode A : W1

Transmission de la vapeur d'eau  $S_d = 0,13m (+/-0,03)$

Réaction au feu EN 13501 = Euroclasse B

Exposition maximal en phase chantier : 6 mois selon annexe C NF EN 13859-2, 5000h UV conformément au DTU 31.2 P1-2 Mai 2019

Fabricant : Salola Environnement, 21 Quai des Mines, 59300 Valenciennes.

La membrane sera posée et jointoyée avec les accessoires adhésifs, recommandés par le fabricant.

La membrane sera fixée à l'aide de tasseaux sur chaque montant conformes aux exigences du DTU 31.2 ou 41.2